

Motion de Mmes Sophie Christen, Diane Demierre, MM. Jean-Marc Froidevaux et Mark Muller: «SIP: un investissement pour l'emploi?»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 16 janvier 2002, dans le rapport M-106 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à redéfinir clairement d'ici au 30 juin 2002 sa politique concernant les locaux de la SIP, soit en particulier: les objectifs en matière de création et/ou d'installation d'entreprises sur ces terrains et dans ces locaux, les travaux, transformations et/ou démolition/reconstruction des locaux et leur affectation, ainsi que les coûts de l'ensemble de ces opérations;
- à définir un concept de centre pour petites entreprises, industrielles et artisanales, existantes ou en création. L'hypothèse visant à prévoir une partie du centre pour une pépinière d'entreprises est à inclure dans l'étude;
- à faire une proposition de gestion, déléguée ou autonome, de la future pépinière d'entreprises;
- à examiner toute proposition de relogement des activités propres de la Ville de Genève sises dans les anciens locaux de la SIP;
- lors du réaménagement de la ZIC en vue d'y installer une pépinière d'entreprises, un concept énergétique répondant aux critères de développement durable devra être élaboré.